



LES DROITS DE L'HOMME: LA CLÉ DU DEVELOPPEMENT!

POUROUOI CETTE FORMATION?

La stratégie pour la coopération au développement du Danemark, "Le droit à une vie meilleure" adoptée en mai 2012 a deux objectifs tout aussi importants et interdépendants l'un que l'autre: lutter contre la pauvreté et promouvoir les droits de l'Homme.

L'Approche Basée sur les Droits de l'Homme (ABDH), est un cadre conceptuel, que le Danemark a décidé d'appliquer dans sa coopération au développement, car les droits de l'Homme ne font pas seulement partie des valeurs fondamentales de la coopération pour le développement du Danemark, ils sont également un puissant moteur de changement.

L'ABDH implique que:

i) l'objectif de la coopération au développement cherchent à la fois à réaliser les droits de l'Homme et à réduire la pauvreté,
ii) le processus de la coopération au développement doit être guidée par les normes et les principes des droits de l'Homme,
iii) l'accent soit mis sur les détenteurs de droits et les débiteurs d'obligations et leurs capacités à revendiquer et à remplir leurs obligations relatives aux droits de l'Homme.

L'ABDH s'attache à :

- L'application des principes de droits de l'Homme à chaque étape de la programmation du développement afin qu'ils fournissent le cadre pour la conception et la mise en œuvre des activités de développement
- La définition des résultats attendus sur la base des normes et standards des droits de l'homme
- L'identification et le ciblage des structures qui maintiennent les personnes dans la pauvreté et les inégalités dans les sociétés.

OUEL CONTENU?

L'objectif d'apprentissage global de la formation est de renforcer les compétences des participants dans l'application d'une approche basée sur les droits de l'Homme à la programmation de développement.

À la fin de cette formation, les participants:

- Auront acquis une base de savoir solide sur le système normatif des droits de l'Homme et ce qu'il implique pour l'approche basée sur les droits appliquée à la programmation de développement, ainsi que les concepts fondamentaux de:
 - Participation et Autonomisation - Obligation de rendre des comptes et Primauté du droit :
 - Non-discrimination, Egalité & Groupes vulnérables
- Considéreront les droits de l'Homme comme une fin autant qu'une partie essentielle du processus de développement.
- Auront acquis la capacité à utiliser l'approche basée sur les droits de l'Homme dans la programmation et la mise en oeuvre de leurs propres projets.

La formation inclut des exposés sur différents thèmes et utilise des méthodes d'apprentissage interactives qui permettent une bonne compréhension de l'approche basée sur les droits de l'Homme.

Au cours de la formation, les participants travailleront par groupes sur la réalisation d'un document de projet autour d'un thème précis en rapport avec leur contexte professionnel et basé sur l'ABDH.

La formation requiert des participants d'être ouvert d'esprit et d'avoir la volonté d'apprendre ainsi que d'échanger avec des collègues d'horizons différents.







LES MODULES DE LA FORMATION

- L'historique et les concepts fondamentaux de l'ABDH
- Le cadre juridique des droits de l'Homme (International, Regionaux et Nationaux)
- 3. Les principes de l'ABDH
- 4. L'ABDH dans les différentes étapes de la programmation
- 5. La mise en œuvre de l'ABDH

QUI PEUT PARTICIPER?

Cette formation du Danida Fellowship Centre (DFC) cible le personnel des ministères et le personnel des partenaires locaux travaillant dans des institutions (tous secteurs et domaines thématique confondus) qui reçoivent l'appui de la coopération au développement du Danemark (Danida) ou sont affilié à l'Ambassade du Danemark.

Profil des participants

La formation cible plus particulièrement les personnes travaillant:

- pour un ministère, une institution nationale, une collectivité locale, une organisation de la société civile ou une ONG locale
- dans un poste où ils sont engagés dans des processus de programmation de développement, soit dans la phase d'analyse et de conception et / ou de mise en œuvre, budgétisation et / ou de suivi & évaluation.

Les candidats n'ont besoin d'aucune formation antérieure en droits de l'Homme pour pouvoir postuler, toutefois une certaine expérience dans la programmation de développement est requise.

Les participants qui ont l'opportunité et l'envie d'utiliser les connaissances acquises dans leur pays seront prioritaires. Toute personne intéressée est invitée à postuler quels que

soient son genre, son orientation sexuelle, sa religion, son handicap.

PRINCIPAUX INTERVENANTS

Pour assurer un niveau pédagogique élevé, ainsi qu'un environnement d'apprentissage stimulant, le programme de formation s'appuiera sur l'expertise d' intervenants, dotés de connaissances spécialisées et de méthodes d'enseignements qui intègre l'ABDH.

Le groupe d'intervenants est constitué de chercheurs et chef de projets de l'IDDH et de la Chaire UNESCO, de représentants du gouvernement et d'universitaires.

Mme Gisèle Dantinonn, juriste en droit des affaires, MA Droit Humains et Démocrati est co responsable de la formation pour le compte de la chaire UNESCO.

Mme Una Verdel, MA Droit de l'Homme et Droit Humanitaire de l'Institut Danois de Droits de l'Homme est co responsable de la formation.

OÙ ET QUAND?

La formation se déroulera au Bénin – le lieu de formation sera précisé ultérieurement.

La formation s'étalera sur une période de deux semaines, du 19 au 30 Octobre 2015.

COMMENT?

Pour s'inscrire, il suffit de suivre les instructions disponible dans la section "Indications pour les boursiers Danida". Ces indications, ainsi que les formulaires de demande de bourse et de permis de séjour, sont disponibles dans les ambassades danoises ou peuvent être téléchargés sur le site du DFC, www.dfcentre.com.









Le formulaire de demande de bourse doit être rempli par le demandeur qui doit obtenir l'approbation du programme Danida et du directeur de projet concerné ainsi que l'approbation de l'officier responsable des services consulaires afin de s'assurer que la formation se poursuivra au sein des projets nationaux pour le renforcement des capacités.

L'ambassade se chargera d'envoyer les formulaires correctement remplis à DFC.

La date limite des inscriptions est le **1er Aout 2015**.

Les participants seront sélectionnés par DFC, la Chaire UNESCO et l'IDDH sur la base des candidatures reçues.

Le programme est financé pour la plus grande part par le Danida Fellowship centre.

Les programmes Danida devront contribuer pour un montant de 1500 couronnes danoises (DKK) (= 132.000 CFA) par participant par semaine de formation.

Le cofinancement total nécessaire pour cette formation est donc de 3000 (DKK) (=264.000 CFA) par participant. le financement couvre les honoraires de la formation, les frais de voyage, le logement, l'allocation journalière, etc.

LES INSTITUTIONS IMPLIQUEES

Le Danida Fellowship Centre (DFC) s'occupe de la mise en oeuvre du programme d'appui Danida, qui fournit une formation de renforcement des capacités de développement à travers les programmes Danida et les projets internationaux.

Les coordonnées du DFC:

Hostrupsvej 22

DK-1950 Frederiksberg C, Denmark

Tél: +45 35 36 13 22 Fax: +45 35 36 20 95 Mail: dfc@dfcentre.dk Site web: www.dfcentre.com L'Institut Danois des Droits de l'Homme

(IDDH) est une institution nationale des droits de l'Homme indépendante, dont le fonctionnement est fondé sur les Principes de Paris des Nations Unies. L'institut a pour mandat de rapporter, de surveiller, d'enseigner, d'informer et de faire des recommandations, ainsi que de conseiller pour la promotion et la protection des droits de l'homme au Danemark. L'IDDH possède également une vaste expérience dans le renforcement des capacités et la promotion des droits de l'Homme à travers des partenariats pour des programmes de développement en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, en Asie Centrale, en Europe et en Amérique Centrale.

Les coordonnées de l'IDDH:

Att. Mme Una Verdel, conseillère Courriel: unve@humanrights.dk Tél: +45 3269 8988/+45 9132 5784 Site web: www.humanrights.dk

La Chaire UNESCO des Droits de la Personne et de la Démocratie du Bénin est l'une des Chaires œuvrant en Afrique dans le domaine des droits de l'Homme et la culture de la paix. Elle est la seule institution de ce type en Afrique subsaharienne francophone et la seule également à dispenser un enseignement de troisième cycle, d'où son originalité et son importance. Elle a pour ambition d'apporter sa contribution au renforcement de l'Etat de droit en Afrique subsaharienne francophone par la formation de haut niveau et de dimension internationale, ainsi que par la création d'un centre d'excellence en matière d'études et de recherche dans les domaines des droits de l'Homme et de la démocratie.

Les coordonnées de La Chaire UNESCO:

01 BP 6025 RP Cotonou République du Bénin Tél: 00229 21 07 33 77 Mail: chaire.unesco@uac.bj Site internet: www.chaireunesco-uac.org Responsable de formation: Mme Gisèle DANTINNON



